

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 42

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AU TITRE DE L'ÉGALITÉ DES DROITS

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le dix huit novembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 novembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Nicaise JOSEPH pouvoir à Lucas PEYRE, Fatima BISMIR pouvoir à Alexis BLONDEAU, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL pouvoir à Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE pouvoir à Pierre MIQUEL, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Valérie BERNARD

Mme Christine DULAC ROUGERIE préside la séance et procède à l'appel.

M. le Maire arrive après la minute de silence en hommage à Mme PARIENTE et reprend la présidence de la séance avant la présentation de la question n°1.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive pendant le diaporama de la question n°3.

M. Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.

M. Diego LANDIVAR quitte la séance avant le vote de la question n°5 et donne pouvoir à Mme CHENNOUF-TERRASSE.

M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Mme Magali GALLAIS (fin du pouvoir donné par Mme Valérie BERNARD).

Rapport N° 42
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AU TITRE DE L'ÉGALITÉ DES DROITS

La Ville de Clermont-Ferrand a décidé de faire de la lutte contre les discriminations un enjeu fort du mandat municipal, dans la continuité du mandat précédent. Consciente que les associations ont un rôle important dans ces domaines, la Municipalité souhaite soutenir des initiatives concrètes qui contribueront à développer plus d'égalité entre tous et toutes.

Chaque action a été évaluée au regard d'une grille de notation prenant en compte la cohérence des objectifs avec les attentes de l'appel à projet, le public concerné, la dimension participative, l'aspect innovant, l'implantation du projet dans la vie locale et la cohérence budgétaire. Compte-tenu de ces critères, dix-sept actions ont été retenues pour un montant total de 31 000 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif pour 2022.

OSEZ LE FÉMINISME 63 !

L'association Osez le féminisme 63 a pour objet de diffuser les idées portées par le mouvement féministe dans la société et particulièrement auprès des jeunes à travers des actions militantes de toutes natures.

L'association souhaite sensibiliser aux enjeux qui croisent droits des femmes et écologie. Pour ce faire, elle organisera des « Café'ministes », un ciné-débat et une table ronde afin de faire connaître au grand public les liens entre féminisme et écologie et réfléchir à des pratiques à mener dans le contexte local actuel. De plus, pour permettre de sensibiliser un plus grand nombre et de faciliter le transfert de connaissances, l'association créera un webinaire et une série de podcasts au sujet de l'écoféminisme.

- Coût total de l'action : 7 400 €
- Cofinancements sollicités : 2 000 € au Fonds de Développement de la Vie Associative
- Subvention sollicitée : 3 000 €
- Subvention proposée : 3 000 €

FICELLE ET COMPAGNIE

Ficelle et Compagnie est une association qui inscrit ses actions dans le champ de l'Éducation Populaire. Son objet est de promouvoir le théâtre forum sous toutes ses formes.

Le théâtre forum, appelé aussi théâtre de l'opprimé.e, a pour but de faire prendre conscience, d'explorer plusieurs solutions à un problème et de les confronter, mais il n'impose en aucun cas une vérité ou une solution.

Il est proposé par l'association de créer un outil de théâtre forum sur la transidentité afin de lutter contre les discriminations en raison de l'identité de genre et en déjouer les représentations stéréotypées. Ainsi, une démarche participative dans la construction de cet outil sera entreprise avec des clermontois.e.s transgenre.s ou non binaires. A l'issue de la création, le spectacle sera proposé à l'ensemble des clermontois.e.s.

- Coût total de l'action : 5 560 €
- Cofinancements sollicités : 1 560 € en ressources propres
- Subvention sollicitée : 3 500 €
- Subvention proposée : 3 000 €

HARMONIE AUVERGNE MAGHREB

L'association a pour objet le développement musical, culturel, artistique et sportif. Elle a pour but d'encourager les initiatives culturelles et de favoriser l'accompagnement et l'orientation sociale au travers d'ateliers et moments de convivialité.

Harmonie Auvergne Maghreb souhaite organiser une table ronde sur la thématique du handicap avec des associations spécialisées sur la maladie d'Alzheimer, les mal entendant.e.s et les mal voyant.e.s. Ce temps de réflexion et d'échange sera clôturé par un temps convivial autour d'un buffet musical.

- Coût total de l'action : 1 600 €
- Cofinancements sollicités : Le département pour 800 €.
- Subvention sollicitée : 800 €
- Subvention proposée : 800 €

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE CLERMONT-FERRAND (OMS)

L'Office Municipal du Sport a pour objet général, en concertation avec les autorités municipales, de soutenir, d'encourager et de provoquer, tous efforts et toutes initiatives tendant à répandre et à développer pour tous et toutes, la pratique de l'Éducation Physique et Sportive, du sport, des activités de loisir à caractère sportif et le contrôle médico-sportif.

L'office souhaite entreprendre une démarche de lutte contre les discriminations à destination de ses 140 associations adhérentes. En ce sens, elle propose une série d'actions, notamment, la création d'une exposition sur les talents sportifs clermontois afin de valoriser la richesse de la diversité de notre territoire. La valorisation des initiatives et bonnes pratiques mises en œuvre par les associations mais aussi des sessions de formation sur l'égalité et la non discrimination en direction des dirigeants.e.s des associations adhérentes.

- Coût total de l'action : 10 600 €
- Cofinancements sollicités : La vie associative de la Ville pour 2 000 €
- Subvention sollicitée : 4 000 €
- Subvention proposée : 2 000 €

AIDES

AIDES est une association dont le but est de lutter contre le VIH, les hépatites et les IST.

Dans cette démarche, l'association propose une campagne d'information sur l'usage du traitement comme outil de prévention dans la lutte contre le VIH au travers de la mise en place d'une bâche d'information sur l'espace public, de diffusion de messages de prévention sur les panneaux lumineux de la ville et la tenue d'un stand d'information place de Jaude, le 1er décembre, journée mondiale de lutte contre le sida.

- Coût total de l'action : 1 200 €
- Cofinancements sollicités : 200 € en ressources propres.
- Subvention sollicitée : 1 000 €
- Subvention proposée : 1 000 €

INSTANCE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (IREPS)

L'IREPS a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la santé et à la réduction des inégalités de santé par le développement de l'éducation et de la promotion de la santé en Auvergne-Rhône-Alpes : En favorisant la prise en compte des déterminants de santé, en permettant l'équité d'accès à l'éducation pour la santé et à la prévention entre les territoires et entre les populations, en développant les savoir-faire et la professionnalisation de l'ensemble des acteurs concernés.

Pour la partie éducation et promotion de la santé, l'IREPS utilise entre autre, un outil appelé : « Ado-

Sexo quelles infos ? » qu'ils souhaitent actualiser. La réflexion autour de cette actualisation sera menée avec les jeunes qui fréquentent les centre sociaux de la ville pour que l'outil puisse convenir aux besoins des jeunes. Lorsque l'outil sera réalisé, les agent.e.s de développement social de la Direction du Développement Social Urbain seront formé.e.s à l'utilisation de celui-ci.

L'association intervient en lien avec la Cité Éducative la Gauthière/Les Vergnes

- Coût total de l'action : 15 000 €
- Cofinancements : La DDETS pour 7 000 €, l'ARS pour 5 800 €
- Subvention sollicitée : 2 200 €
- Subvention proposée : 1 200 €

LA GRONDE

L'objet principal de l'association est de lutter contre les discriminations et les préjugés sexistes, racistes, validistes et psychophobes. Elle promeut également une approche écologique et progressiste.

L'action proposée par La Gronde consiste à organiser une « Semaine de la sororité » au bénéfice d'un groupe d'étudiantes étrangères et françaises de l'Université Clermont Auvergne. L'objectif étant de lutter contre les préjugés qui pourraient exister sur leurs pays d'origine et surtout sur la condition des femmes dans ces pays. Lors de chaque rencontre, une captation sonore sera réalisée afin de garder une trace des échanges et des impressions des étudiantes. Tout cela donnera lieu à un podcast diffusé au grand public.

- Coût total de l'action : 5 000 €
- Cofinancements sollicités : Aucun
- Subvention sollicitée : 5 000 €
- Subvention proposée : 2 500 €

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS LAÏQUES DU PUY-DE-DÔME

La Fédération des Associations Laïques a pour but, au service de l'idéal laïc, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.

Il est proposé par l'association d'intervenir auprès des accueils jeunes de la ville autour d'un jeu dont l'objectif est de construire conjointement une ville en instaurant une démarche participative permettant à chacun.e de s'exprimer sur ses choix. A partir de problématiques et de questions concrètes que soulèvent la vie en communauté, l'outil permet d'aborder les questions d'aménagements des espaces et de cohabitation. Celles-ci conduisent à mesurer les aspects discriminatoires induits et ainsi, prévenir et agir contre les discriminations. Il est prévu 10 interventions d'une demi-journée.

L'association intervient en lien avec la Cité Éducative la Gauthière/Les Vergnes

- Coût total de l'action : 3 185 €
- Cofinancements sollicités : 1 285 € en ressources propres
- Subvention sollicitée : 1 900 €
- Subvention proposée : 1 200 €

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCS ET FRANCHES CAMARADES DU PUY-DE-DÔME

L'objet principal de l'association est de promouvoir la place des enfants et des jeunes dans la société et de promouvoir la conception émancipatrice de l'éducation propre au mouvement des Francas.

En ce sens, l'association souhaite organiser plusieurs actions dans le quartier de Croix de Neyrat. Autour de plusieurs supports, la malle pédagogique des Francas du Puy-de-Dôme, l'exposition « Tous mes droits d'enfants » du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et un tapis de lecture pour les plus jeunes. Ils interviendront dans les groupes scolaires du quartier avec également un concours d'expression pour permettre aux enfants d'exprimer leur citoyenneté notamment sur l'axe des discriminations. Les Francas prévoient aussi des animations au Pôle Culturel Jack Ralite autour de

l'exposition.

- Coût total de l'action : 2 850 €
- Cofinancements : 100 € en ressources propres
- Subvention sollicitée : 2 500 €
- Subvention proposée : 1 500 €

L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE (UCA)

Dans le cadre du partenariat régulier entre l'Université Clermont Auvergne et la Ville de Clermont-Ferrand au titre du programme « Transmission, citoyenneté et engagement », sur le champ de la lutte contre les discriminations, l'UCA propose un cycle de travail annuel sur la lutte contre les violences basées sur le genre qui s'intitule « Nous les Fauves ». Le cycle, comprends la diffusion du spectacle « Fauves » de la compagnie Romy dans plusieurs salles de la ville, une conférence de doctorant.e.s intitulée « Les femmes guerrières » ainsi que des ateliers d'écriture et de théâtre.

- Coût total de l'action : 283 000 €
- Cofinancements sollicités :
 - L'État pour 30 000 €,
 - la région pour 35 000 €,
 - le département pour 3 000 €,
 - des ressources propres pour 60 000 €.
- Subvention sollicitée : 5 000 €
- Subvention proposée : 2 500 €

CLUB DES 1000 ENTREPRISES CITOYENNES D'AUVERGNE

Préoccupé par la nécessaire solidarité entre le monde des entreprises et celui des publics en grande difficulté, le Club des 1000 accompagne les dirigeant.e.s de la région Auvergne afin que les entreprises placent la promotion de la diversité et de la Responsabilité Sociale au cœur de l'entreprise.

Pour la première fois cette année, le Club des 1000 organise une Course inter-entreprises qui promeut les valeurs de cohésion sociale, de solidarité et d'égalité des chances et qui a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle. La course consistera à courir en duo de 2 salarié.e.s ou un.e salarié.e accompagné.e d'un jeune de l'école de la seconde chance ou une personne en situation de handicap. A la suite de la course, un don sera versé à une association œuvrant pour la diversité et ou la lutte contre les discriminations.

- Coût total de l'action : 58 600 €
- Cofinancements : L'État pour 1 500 €, la région pour 2 000 €, le département pour 2 000 € et 35 990 € en ressources propres.
- Subvention sollicitée : 2 000 €
- Subvention proposée : 1 000 €

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU)

Pour la cinquième fois, le CHU organise une journée d'études de sensibilisation dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes en direction des professionnel.le.s de santé, de la justice, du travail social etc. Lors des dernières journées d'étude, 400 personnes ont bénéficié des contenus de cette journée.

La prochaine journée aura lieu le 24 novembre avec comme thème « De l'invisible au visible : Morale, Éthique et Droit face aux paradoxes de la prostitution ». Cette journée permettra de sensibiliser sur le repérage, la prise en charge et l'accompagnement des victimes. Cela répond à un objectif de santé publique et s'inscrit dans les plans interministériels de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

- Coût total de l'action : 10 000 €
- Cofinancements : l'État pour 8 500 €
- Subvention sollicitée : 1 500 €
- Subvention proposée : 1 300 €

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DU PUY DE DÔME DITE « PLANNING FAMILIAL 63 »

Le Planning Familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire. Il lutte pour construire une société d'égalité entre les femmes et les hommes et, compte tenu des inégalités existantes, pour les droits des femmes et contre toutes formes de discriminations liées au genre.

Après avoir constaté un clivage de plus en plus préoccupant entre les filles et les garçons, le principal du collège a sollicité le Planning Familial afin d'intervenir auprès de tous les élèves du collège Baudelaire avec des séances de sensibilisation et de prévention contre les violences sexistes. Il est prévu d'intervenir dans toutes les classes, cela représente 40 séances.

- Coût total de l'action : 11 000 €
- Cofinancements : 4 000 € au titre du Contrat de Ville
- Subvention sollicitée : 7 000 €
- Subvention proposée : 3 500 €

AFRIK'HORIZONS

Afrik'Horizons est une association qui a pour objet de divulguer la culture africaine en Auvergne en organisant des soirées et spectacles visant à faire la promotion d'artistes africain.e.s dans la région.

Dans cet objectif, l'association organise une soirée « Les Award de la diversité » afin de récompenser des acteurs et actrices associatif.ve.s, artistes, élu.e.s etc. qui se sont distingué.e.s dans la promotion de l'égalité des droits, de la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité.

- Coût total de l'action : 7 500 €
- Cofinancements sollicités : Le Département pour 1 000 €, la Région pour 1 000 €
- Subvention sollicitée : 2 000 €
- Subvention proposée : 1 000 €

CENTRE D'INFORMATIONS SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DU PUY DE DÔME (CIDFF63)

Le CIDFF 63 agit sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes avec un focus sur la question de l'égalité professionnelle, notamment par le biais d'actions de prévention et de sensibilisation des jeunes en milieu scolaire.

Le CIDFF souhaite organiser des ateliers de sensibilisation aux discriminations en direction d'élèves de CM1/CM2. Suite aux ateliers, un projet commun porté par chaque classe sera réalisé, il pourra prendre différentes formes (Affiches, vidéos, fresques, planche de BD..). Le fruit de leur travail sera mis en concours avec celui des autres groupes. Il reviendra à un jury de désigner le projet le plus innovant, le mieux réalisé, le plus complet. La ville sera associée au jury.

- Coût total de l'action : 7 400 €
- Cofinancements : Aucun
- Subvention sollicitée : 5 500 €
- Subvention proposée : 2 000 €

MY GIRL'S STREET

L'objet principal de l'association est de mettre en place des actions de sensibilisation et des activités pour la protection des femmes dans la rue et dans les lieux publics.

Dans cette démarche l'association propose l'organisation de douze cours de Krav-maga à destination

des femmes pour que chacune d'entre elles puisse connaître les bases du krav-maga pour pallier à des situations de harcèlement de rue. Le Krav-maga fait travailler à la fois le physique et le mental ce qui permet aux femmes de gagner de la confiance en elles.

- Coût total de l'action : 2 420 €
- Cofinancements sollicités : Aucun
- Subvention sollicitée : 2 420 €
- Subvention proposée : 1 500 €

LE COMITÉ RÉGIONAL MOSAÏC AUVERGNE-RHÔNES-ALPES CONSTRUIRE ET MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LA REPUBLIQUE

L'objet de l'association est de promouvoir l'éducation à la Citoyenneté, la justice sociale, l'accès à la culture, à l'instruction et à l'emploi, la cohésion sociale, la lutte contre les discriminations, basé sur l'égalité des chances pour construire et mieux vivre ensemble dans la République.

L'association souhaite organiser pour la neuvième année, un colloque ayant pour thème cette année : « La place des jeunes dans la société ». 3 tables rondes seront proposées : Politique de la ville / Citoyenneté- Comment accompagner les jeunes des quartiers à devenir "des acteurs à part entière" ? Être une jeune femme aujourd'hui, quelle société des Droits ? Regard des Jeunes sur la Place de l'Europe et l'écologie, dans leurs cités. Des réflexions auront lieu avec des universitaires, des responsables associatifs, des élu.e.s, des écrivain.e.s autour de la question de la complexité de la place des jeunes dans nos sociétés.

- Coût total de l'action : 21 307 €
- Cofinancements : l'État pour 4 500 €, le Département pour 1 500 €.
- Subvention sollicitée : 3 000 €
- Subvention proposée : 2 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la répartition ci-après des aides financières
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son.s.a représentant.e à procéder aux opérations nécessaires à leur exécution.

| | | | | | | | |
|-----------------------------------|-----------|---|-------------------------|---|-------------------|---|----------------------|
| TOTAL VOTANTS : | 44 | = | 47 Conseillers Présents | + | 7 Représentés | - | 10 Non participation |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : | 44 | = | Pour : 44 | + | Contre : 0 | | |
| Abstention : | 0 | | | | | | |

Ne prennent pas part au vote de la question n°42 : Alexis BLONDEAU, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Yannick VIGIGNOL, Christine DULAC ROUGERIE, Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD, Samir EL BAKKALI, M. le Maire, Marion CANALES.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée



Magali GALLAIS